Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8270728
Centre d'intérêt: 270

Coulombe, Françoise.

L'action éducative en milieux socio-économiquement faibles / par Françoise Coulombe en collab. avec Marie-Paule Marceau, Raoul Jomphe, Georges Picard. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, Division des services spéciaux, 1975.
50 p. ; 22x36 cm.

Titre de la couv. Sous-titre: Une étude comparative [entre] Education et développement (document du M.E.Q., avril 1975) [et] L'analyse critique de l'Opération Renouveau (document de la C.E.C.M., mai 1975).

Cote Dewey: 371.967'0971428/C855a Cote LC: LC/4094.3/.M

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Programme *Evaluation de programmes *Objectifs d'éducation *Education spéciale *Education des adultes *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Renouveau (Opération)

Etude comparative des documents ##Education et développement## (document de travail du ministère de l'Education) et ##Analyse critique de l'Opération Renouveau## (de la CECM), qui constituent deux façons différentes d'aborder une même question: l'action scolaire dans les milieux socio-économiquement faibles. Ce texte a été rédigé en vue de faciliter une meilleure compréhension des principaux points de ces deux documents, devant faire l'objet de consultations; il devrait permettre, en le parcourant, de retenir ce qui caractérise les ouvrages étudiés et la pensée qu'ils véhiculent, pour mieux en distinguer les approches.

Afin de cerner les éléments spécifiques et complémentaires des deux textes, on met en comparaison le cheminement de la pensée qui préside à ces documents, puis on établit un parallèle entre les principales orientations, les principaux objectifs et les mesures d'intervention mises de l'avant. Cette étude est complétée par des notes et des commentaires.

La mise en parallèle des deux textes a permis de constater l'ébauche d'une politique d'ensemble concernant les milieux défavorisés. Les deux organismes ont reconnu que notre système d'éducation véhiculait des injustices sociales et scolaires à l'égard de ces milieux. En vue de remédier à cette situation, le Ministère propose l'adaptation des contenus des programmes et la modification des approches pédagogiques selon les caractéristiques de la clientèle. De plus, pour satisfaire les besoins éducatifs des milieux défavorisés, dans la perspective d'éliminer l'état de dépendance et de promouvoir le développement des individus et des groupes, il envisage par une "discrimination positive" de faire en sorte que ceux-ci puissent utiliser au maximum les ressources éducatives.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270728

L'action éducative

en milieux socio-économiquement faibles

Une étude comparative

Éducation et Développement
(document du M.É.Q., avril 1975)

L'analyse critique de l'Opération Renouveau
(document de la C.É.C.M., mai 1975)

par Françoise Coulombe

en collaboration avec Marie-Paule Marceau
Raoul Jomphe
Georges Picard

Division des services spéciaux
Service des études

Commission des écoles
catholiques de Montréal, octobre 1975

E D U Q 827

AVANT-PROPOS

Ce document fut rédigé en vue de faciliter une meilleure compréhension des principaux points d'Education et Développement et de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau.

Afin de mener à bien cette étude, les quatre auteurs ont d'abord lu le document du MEQ et les tomes 1 et 2 du bilan de la C.E.C.M., en soulignant les passages importants concernant les orientations, les objectifs et les stratégies d'intervention. Puis ils se sont réunis pour mettre en commun les textes qu'ils avaient retenus. Ils ont alors conservé les passages que les quatre reconnaissaient comme significatifs en regard des sujets déjà notés.

Les textes ou idées retenus dans les deux ouvrages furent ensuite mis en parallèle afin d'aider les lecteurs à bien saisir, d'une façon comparative, l'essentiel de la pensée de ces documents. Puis les auteurs ont enrichi cette présentation de quelques notes et commentaires susceptibles d'apporter des précisions et d'inciter à la réflexion.

Ainsi en parcourant ce document, on peut retenir ce qui caractérise les ouvrages étudiés et la pensée qu'ils véhiculent, puis mieux distinguer ce que chacun a de particulier. Toutefois, il importe de recourir au texte même, si l'on veut analyser plus en profondeur une idée ou un extrait mentionné.

Françoise Coulombe

TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....
Définitions .....
Schéma-synthèse du pourquoi des interventions ...
Etude comparative des textes .....
Commentaires (suite) .....
Conclusion .....
Annexe I .....
Annexe II .....

par Françoise COULOMBE
Conseillère à l'Opération R

en collaboration avec:
Marie-Paule MARCEAU, t.s.p.
Raoul JOMPHE, c.s.v., conse
éducation chrétienne à l'en
exceptionnelle - D.S.S.
Georges PICARD, directeur d
Division des programmes et
pédagogie - S.E.A.

Le monde scolaire au Québec a mis au premier plan, depuis mai dernier, la question des milieux défavorisés: socio-économiquement faibles et culturellement marginaux.

Au ministère de l'Education, le ministre à l'époque, Monsieur François Cloutier, faisait connaître, en dévoilant le document de travail Education et Développement, l'approche qu'entend favoriser le MEQ en milieux défavorisés. Cette étude de quelque 400 pages composée d'un court texte d'orientation d'une future politique provinciale et de cinq études spécialisées va servir de base à une vaste consultation au niveau de la province.

A la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, la présidente, Madame Thérèse Lavoie-Roux, donnait en mai dernier une conférence de presse à l'occasion de la parution du bilan du plan quinquennal de l'Opération Renouveau, l'Analyse Critique, préparé par un groupe de travail à la Division des Services Spéciaux. l'Analyse Critique comprend trois documents: Le document-synthèse fait état 1) d'une analyse critique propre à chacun des programmes 2) de réflexions sur l'ensemble des stratégies d'intervention et 3) de recommandations se dégageant de l'étude particulière de chacun des programmes. Un second document est le questionnaire administré à toutes les personnes (plus de 1,000) directement touchées par les programmes et dans lequel sont inventoriés la perception de ces personnes face aux objectifs, aux programmes et aux mesures mises en place, ainsi que leurs commentaires sur les prospectives qu'on pourrait en dégager. Un troisième document, tenant beaucoup plus compte des cheminements et de l'évolution interne de l'Opération Renouveau, analyse dans le détail chaque programme en regard des objectifs prévus et de leurs résultats, et rend un témoignage plus fidèle des orientations prises en cours de route.

Suite au dépôt officiel de l'Analyse Critique à la C.E.C.M., les commissaires confièrent, à la Direction Générale, le mandat de procéder à une consultation à partir des recommandations de ce bilan.

Ainsi Education et Développement et l'Analyse Critique constituent deux documents se rapportant aux mêmes populations et ils feront bientôt l'objet de consultations dans des secteurs relevant de l'autorité du MEQ et de la C.E.C.M.

Puisque depuis les années 1965, la C.E.C.M. a déjà pris l'initiative d'intervenir en vue d'aider ses écoles en milieux socio-économiquement faibles et comme elle a mis en place un plan de mesures spéciales, suite à l'adoption de ses Politiques en 1970, il apparaît important, en ce moment de consultation, de procéder à une étude comparative des documents Education et Développement et Analyse Critique de l'Opération Renouveau. Ce sont deux approches différentes traitant d'une même question: l'action scolaire dans les milieux socio-économiquement faibles.

Afin de mieux cerner les éléments spécifiques et complémentaires des deux textes, on mettra en comparaison le cheminement de la pensée de ces documents, puis on établira un parallèle entre les principales orientations, les principaux objectifs et les mesures d'intervention mis de l'avant dans chacun d'eux. Cette étude sera enrichie de notes et de commentaires susceptibles d'inciter à la réflexion en vue d'assurer une action de plus en plus adéquate pour l'éducation dans ces milieux.

DÉFINITIONS

La notion de pauvreté, selon le document du Ministère, a été définie comme la privation de biens matériels et culturels, l'inaccessibilité à des services et à des activités nécessaires à la subsistance, au développement et à la qualité de la vie des individus et des groupes. Dans une société donnée à un moment déterminé de la vie de cette société. (p.5)

Le niveau de vie considéré comme un indice permettant de tracer une ligne de démarcation entre les pauvres et les autres est une première voie d'appréhension de la situation des défavorisés qui conduit à en approfondir par approches successives, la signification et les conséquences pour l'individu, sa communauté et la société tout entière. (p

Les milieux défavorisés sont assimilés à des "zones de pauvreté" définies selon des indicateurs socio-économiques et culturels. (p.15)

Les populations à rejoindre sont constituées d'un ensemble de personnes (adultes et enfants) socio-économiquement faibles et/ou culturellement marginales qui ne peuvent tirer parti des opportunités du système éducatif (cf. p. 16-17 détails). Cette population est évaluée approximativement à 20% de la population totale.

"L'école communautaire": l'institution que se donne un milieu en état d'éducation permanente pour coordonner la fourniture de toutes les activités éducatives dont il exprime le besoin. (p.60) Dans la perspective d'uneécole ouverte sur le milieu et la communauté qu'elle dessert. Les degrés d'ouverture pourraient être les suivants: 1° consultation

2° contrôle par la "communauté éd

3o contrôle par la communauté de
(p. 270-271.)

L'Opération Renouveau: plan quinquennal concernant l'intervention de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, en faveur de ses écoles situées en milieux socio-économiquement faibles.

Ce plan d'action rejoint, par un ensemble coordonné de mesures intensives, quelque 19,000 élèves répartis dans une quarantaine d'écoles des régions I, II, III du secteur français et A du secteur anglais. Il vise à améliorer les chances qu'ont ces enfants de profiter pleinement du système d'éducation.

Le milieu, selon le document de la C.E.C.M., désigne suivant le contexte,

. une zone où vit une population socio-économiquement faible

. la population, les organismes de la communauté que dessert l'école.

. la famille de l'étudiant.

SCHÉMA-SYNTHÈSE DU POURQUOI DES INTERVENTIONS EN MILIEUX SCOLAIRES DÉFAVORISÉS

Les pages suivantes tentent de répondre à la triple interrogation suivante:

Dans chacun des deux documents:

1° Pourquoi on dit telle chose?

2° Pourquoi on prend telle option?

3° Pourquoi on privilégie telle action?

Les jalons de cette interrogation

Pour chacun des deux documents, voici en parallèle:

1- LE POSTULAT DE DEPART

2- LE CONSTAT DES FAITS

3- LES MOTIFS D'INTERVENTION (AU NIVEAU DES PRINCIPES)

4- LA PROBLEMATIQUE

5- LES OPTIQUES FONDAMENTALES

6- LE CARACTERE DES INTERVENTIONS

7- LA VUE SCHEMATIQUE DE LA LOGIQUE DES INTERVENTIONS

1- LE POSTULAT DE DÉPART
(constatation globale)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
"Les milieux défavorisés profitent peu des ressources du système éducatif".	"Les quartiers pauvres suscitent un problème scolaire grave et extrêmement complexe".
(Education et Développement p.4)	(Document: "Politiques de la C.E.C.M. en milieux défavorisés" p.1)

2- LE CONSTAT DES FAITS

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
A- <u>Une première série de faits dépasse le cadre de l'école</u> 1. Toutes les ressources du système éducatif ne sont pas utilisées. (p.4) 2. Le système éducatif seul ne peut transformer une situation engendrée par l'organisation et le fonctionnement même de la société. (p.4) 3. La société québécoise comporte des zones de défavorisés. (p.5-7) - ils sont pauvres...(certains besoins d'ordre physiologique, de sécurité et socio-culturels demeurent insatisfaits) (p.74) - ils sont exclus du courant central de la vie économique... - ils participent d'une certaine manière à la vie de la société... - ils sont cependant marginaux... - ils sont en situation de dépendance... B- <u>Une deuxième série de faits concerne les adultes</u> 1. Les adultes défavorisés utilisent peu les services du système éducatif parce qu'il existe une <u>distance</u> entre leurs aspirations, leurs besoins et l'organisation des ressources mises à leur disposition. (p.10)	A- <u>Une première série de faits est en référence aux enfants</u> 1. Les enfants ne trouvent pas à satisfaire certains besoins vitaux: nourriture, santé, vêtements...(p.7) 2. Absence de services offerts par l'école, aux enfants d'âge pré-scolaire. D'où aggravation de certains problèmes, tant au plan des connaissances qu'au plan du développement socio-affectif...(p.17) 3. Des problèmes de tous ordres (sous-rendement académique, absentéisme, etc...) chez les enfants d'âge scolaire. (p.7) B- <u>Une deuxième série de faits est en référence aux écoles</u> 1. Les écoles n'ont pas un cadre physique adéquat ou une organisation matérielle suffisante (p.7) 2. Les écoles n'ont pas les ressources pédagogiques ainsi que les services d'aide suffisants. (p.7) 3. Les écoles n'ont pas le capital humain requis (p.7) C- <u>Une troisième série de faits réfère au milieu</u> 1. Les liens entre l'école et la famille n'existent que très peu. (p.7) 2. Des besoins existent dans le milieu, besoins d'ordre psycho-social et matériel. (p.7) Note: Les paragraphes A, B et C correspondent aux constatations des faits précédant les politiques de 1970

LE CONSTAT DES FAITS (suite)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
2. Ces adultes - parce qu'en situation de dépendance - n'ont pas pris en charge leur propre développement. (sens de la p.10) - les activités qui ont pu leur être proposées jusqu'à présent ne produisaient pas les conditions susceptibles de donner un sens et un contenu à leur propre développement. - ces activités rendaient peu possible l'identification de leurs problèmes et de leurs besoins. C- <u>Une troisième série de faits est en référence à l'univers scolaire</u>. 1. Il y a un écart certain entre la culture propre aux institutions scolaires et celle à laquelle appartiennent les enfants des milieux défavorisés. 2. Les conséquences sont nombreuses: a- le cadre scolaire n'est pas signifiant pour eux b- le rendement scolaire faible est dû aux apprentissages étrangers aux enfants c- l'école entretient la situation de dépendance économique, sociale et de marginalité culturelle qui fait que ces milieux s'auto-perpétuent (p.12) 3. Au niveau secondaire, cette dissociation entre deux univers conduit à la quasi-inutilité des années passées à l'école (p.49)	

3- LES MOTIFS D'INTERVENTION (AU NIVEAU DES PRINCIPES)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
1° En raison <u>des droits des individus et des groupes</u>, compte tenu des inégalités de départ. (p.24)	1° En raison d'<u>un "idéal démocratique: chance égale pour tous</u>". (Politiques de la C.E.C.M.)
2° En raison de la responsabilité du système d'éducation de promouvoir le développement des individus et des groupes. (p.24)	2° En raison de la constatation générale d'un "déficit à rattraper" (Id.)
	3° En raison des "problèmes particuliers posés par l'enseignement "dans ces milieux". (Id.)
	4° 1975- En raison de la préoccupation du "respect des différences", selon les milieux de vie. (p.34).

4- LA PROBLÉMATIQUE
(position du problème et amorces de solution)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
<u>Une situation de dépendance à lever</u>, pour les adultes et les enfants. (pp. 9,10,20) A- <u>Affirmations</u> 1. Les milieux défavorisés sont assimilables à des "zones de pauvreté" (p.5) 2. "La pauvreté (..) est toujours relative au niveau socio-économique et culturel atteint ou pouvant être atteint par une société donnée". (p. 136) 3. Les individus des milieux défavorisés vivent dans une dépendance quasi absolue par rapport à la société. (p. 136) B- <u>Perspective</u> Pour eux, "il ne s'agit pas de vouloir, mais de pouvoir s'en sortir" (p. 137) C- <u>Propositions</u>: Pour "pouvoir s'en sortir", il faut être en mesure: 1. D'identifier ses problèmes 2. D'avoir la "marge de manoeuvre nécessaire" pour se prendre en charge et prendre en charge l'ensemble de sa situation. C'est cela qu'on appelle "lever la situation de dépendance".	<u>L'hyrothèse de 1970</u>: <u>Une situation de déficience à combler</u> "La déficience (i.e. les carences) des enfants de milieu socio-économiquement faible est attribuable - pour une large part - à la pauvreté du milieu..." (p. 6) - <u>La méthode proposée</u>: "Etablissement d'un programme de rattrapage visant à mettre tous les enfants sur le même pied" (p. 50) <u>L'hypothèse de 1975</u>: <u>Une situation de différence à respecter</u> "Les enfants de milieux socio-économiquement faibles sont différents..." - différents culturellement - différents socio-économiquement (p. 50) - tenant compte de l'optique de participation et d'implication des écoles et des milieux (1973): "favoriser la décentralisation et la prise en charge des écoles par elles-mêmes et l'ouverture sur le milieu". (p. 45) - <u>La méthode proposée</u> "Adapter l'école aux besoins spécifiques des enfants auxquels elle s'adresse" (p. 50)

5- LES OPTIQUES FONDAMENTALES
(sens des orientations)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
1° Une optique de réponses à des besoins et à des aspirations (p. 1) <u>via</u> "ce qui a un sens" pour ces gens...(p.10) + réponses différenciées (p. 24)	1° Une optique d'aide: "L'Opération Renouveau se voulait un vaste programme d'aide" (p.6)
2° Une optique de développement maximal (p. 1) de la personne (p. 21) et (p. 23: encadrement)	2° Une optique d'aide aux enfants défavorisés: "L'objectif ultime de l'Opération Renouveau: donner aux enfants des milieux socio-économiquement faibles...(p.6)
3° Une optique de participation des milieux: "processus de <u>prise en charge</u> graduelle (p.20) personnelle et communautaire (p.9) de l'ensemble de leur situation, et de leur environnement (p. 23)	3° Une optique de développement - via le système d'éducation- "Donner aux enfants (...) la même chance de <u>profiter du système d'éducation</u>..." (p.6)
4° Une optique d'accessibilité à des services (p.1) et d'utilisation maximale des ressources éducatives...(p.24)	4° Une optique d'égalité (i.e. de compensation) <u>"Donner(...) la même chance"</u>
5° Une optique d'éducation "trans-sectorielle" (p.29) et de "liaison entre éducation et développement social" (p.34)	5° Une optique de redressement global: "Action concertée visant à compenser les déficiences sur tous les plans à la fois pour contrecarrer les effets du milieu (p.6)
6° Une optique de capacité (organisationnelle) des milieux défavorisés "<u>d'avoir prise</u>" sur les politiques, les programmes et les interventions qui leur sont destinés..,(p.23)	6° -A partir de 1973: Une optique de <u>participation</u> et d'<u>implication</u> des écoles et des milieux: "Favoriser la décentralisation et la prise en charge des écoles par elles-mêmes et l'ouverture sur le milieu" (p.45)
	7° -Pour 1975: Une optique d'éducation axée sur le <u>respect des différences</u>: (pp.48 et 49)

6- LE CARACTÈRE DES INTERVENTIONS
(traits particuliers)

Dans "Education et Développement"	Dans "L'Analyse Critique"
1° Des interventions concertées...(concertation interministérielle) (1) (p.4)	1° Des interventions en collaboration...(collaboration au niveau des services de la C.E.C.M. et certains organismes extérieurs) (1p. 46-47)
2° Des interventions fondées sur l'identification des problèmes et des besoins du milieu par les gens eux-mêmes (p.10)	2° Des interventions à caractère supplétif: i.e. concernant la satisfaction, à l'école, de besoins vitaux. (1p. 12)
3° Des interventions permettant aux gens d'agir positivement sur leur situation.(p.11) (i.e. d'amorcer un processus de prise en charge de leur situation, p.20)	3° Des interventions pédagogiques à caractères préventif, correctif et d'enrichissement. (1p. 16)
4° Des interventions qui commandent à l'école d'utiliser et d'intégrer les caractères psychologiques et culturels propres aux enfants de ces milieux. (p.12)	4° Des interventions, au niveau du milieu, visant à "créer des liens" et à impliquer davantage des parents (1p. 37-38)
5° Des interventions qui respectent la créativité des jeunes (p.20)	5° Depuis 1973, des interventions tenant compte de plus en plus du cheminement des écoles. (1p. 48)
6° Des interventions qui tentent de rejoindre l'étudiant dans son univers social et culturel et de le soutenir dans la détermination et le développement de ses habiletés particulières (p.21)	6° Des interventions (1975) dans le but de respecter les différences des enfants des milieux socio-économiquement faibles. (1p. 50-51)
7° Des interventions qui vont dans le sens de l'éducation à l'autonomie et à l'indépendance: "formation individuelle et collective" (p. 23)	
(1) Note: Il serait utopique d'imaginer qu'une action, même très efficace, dans le seul domaine de l'éducation, puisse transformer une situation engendrée par l'organisation et le fonctionnement même de la société. (p. 5)	

7. VUE SCHEMATIQUE DE LA LOGIQUE DES INTERVENTIONS

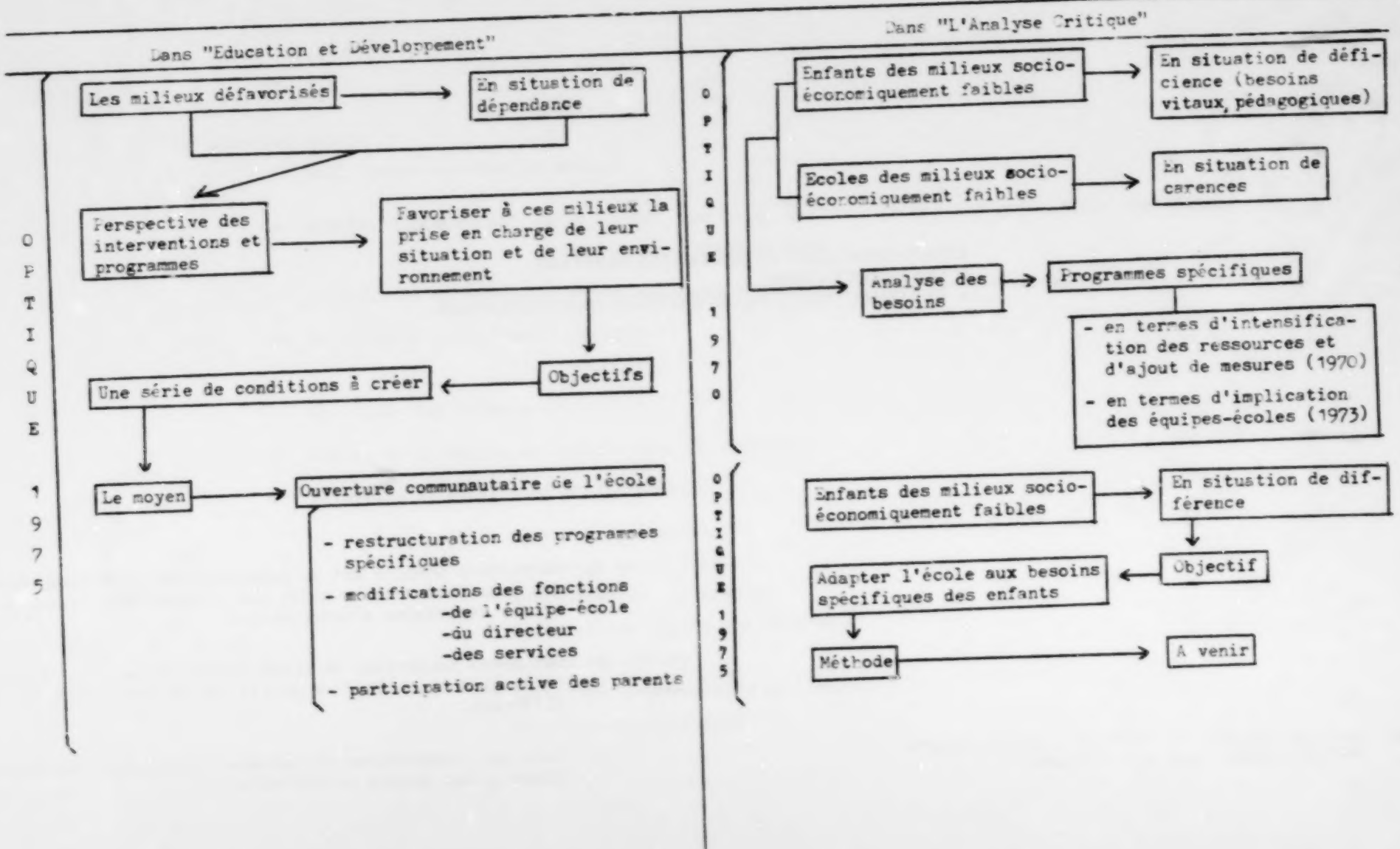

ÉTUDE COMPARATIVE DES TEXTES TRAITANT
- DES ORIENTATIONS
- DES OBJECTIFS ET DES STRATÉGIES D'INTERVENTION

1. La méthode adoptée met en parallèle les principaux passag des deux documents au sujet des orientations, des objecti et des stratégies d'intervention.

2. Les notes permettent de mieux saisir le sens des extraits cités et de constater ce qu'ils ont de complémentaire ou différent.

3. Puis les commentaires des auteurs fournissent des interro tions et des sujets de réflexion.

Mise en garde: pour approfondir un extrait cité, il importe de le resituer dans son contexte.

La démarche suivie

pour chacun des deux documents

1- Système d'éducation: ce qu'il est, son rôle, utilisation par les populations des milieux socio-économiquement faibles

2- Orientation fondamentale de la politique d'action en faveur de ces milieux

3- Populations concernées: adultes
enfants

4- Caractère des interventions

5- Notion et situation de l'école dans ce contexte

6- Objectifs et stratégies d'intervention

- niveau pré-scolaire
- personnel des écoles
- adaptation des programmes
- intervention auprès des parents
- niveau secondaire
- ouverture communautaire de l'école
- services aux étudiants

1°.

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS

Orientations	Analyse Critique de l'Opération Renouveau	Notes	Commentai
Education et Développement - document de travail - du ministère de l'Education Gouvernement du Québec sur une approche aux interventions d'éducation en milieux défavorisés.	- bilan du plan quinquennal - de l'intervention de la Commission des écoles catholiques de Montréal en faveur de ses écoles situées en milieux socio-économiquement faibles.		
Le rapport "Education et développement" constitue, selon M. le ministre François Cloutier, une contribution plutôt sectorielle. Il risque de décevoir ceux qui à juste titre estiment que seule une action gouvernementale concertée, interministérielle serait de nature à donner des résultats. (préface) Le problème est abordé à partir des préoccupations qui relèvent de la compétence du ministère de l'Education et de ses réseaux. (préface)	L'Analyse Critique de l'Opération Renouveau consiste dans une étude qui dégage les facteurs qui ont favorisé ou nui à la réalisation des objectifs des divers programmes de ce plan d'intervention, en vue de proposer des changements à apporter pour mieux atteindre l'objectif ultime de l'O.R. (p. 2).		Le document du Ministère constitue une approche théorique, ayant comme objectif une planification en vue d'établir une politique, tandis que le document de la C.E.C.M. est, à partir d'un programme réalisé, une réflexion sur une action d'ensemble dans une perspective critique.

1- SYSTÈME D'ÉDUCATION

ducation et Développement (E. D.)	Dans l'Analyse Critique (A. C.)	Notes	Commentaires
- Ce qu'il est: Un ensemble de services destinés à tous les individus et à tous les groupes de la société, qui doivent pouvoir en utiliser toutes les ressources. (p. 1) - Son rôle: L'activité éducative doit répondre aux aspirations des individus et des groupes et assurer leur développement maximal. (p. 1) - Sous-utilisation par les populations des milieux socio-économiquement faibles: Dans les faits, le système éducatif répond davantage aux aspirations et aux besoins des membres de la "majorité" qui constitue, en quelque sorte, "les classes moyennes". Au niveau des populations des milieux socio-économiquement faibles, il en résulte une sous-utilisation ou une mauvaise utilisation des services éducatifs. (p. 4)	L'un des effets les plus évidents des différences socio-économiques est sans doute le sous-rendement académique des enfants de milieux socio-économiquement faibles. La première réaction est d'expliquer ces déficiences en établissant un lien de causalité entre les conditions dans lesquelles grandissent les enfants et leur retard apparent. (1 p. 16-17) (1) Pour la seconde phase du cheminement, les problèmes ne sont plus analysés en fonction de carences du milieu mais en fonction de l'inadaquation du système au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux. (1 p. 49) (2)	Voir les définitions de la pauvreté et de milieux défavorisés à la page des définitions. Cause de la sous-utilisation selon E.D. : le système ne répond pas aux aspirations et aux besoins; selon A.C. : inadéquation du système.	La sous-utilisation p un problème sérieux. toute la question de tion des services édu Est-elle en relation avec la situation soci nomiquement faible de dus? Y-a-t-il sous-utilisa parce que ce qui est ne les rejoint pas au de leurs aspirations leur vécu quotidien?

(1) le 1 réfère au document-synthèse de l'Analyse Critique

(2) les textes encadrés correspondent aux orientations d'avenir proposées par l'Analyse Critique

2- ORIENTATION FONDAMENTALE DE LA POLITIQUE D'ACTION EN FAVEUR DE CES MILIEUX

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Comment
		Cette orientation fondamentale concerne des populations (adultes et enfants) socio-économiquement faibles et/ou culturellement marginales (E.D.) qui ne peuvent tirer partie du système éducatif. Le Ministère de l'Education considère qu'il serait utopique d'imaginer qu'une action, même très efficace, dans le seul domaine de l'éducation puisse transformer une situation engendrée par l'organisation et le fonctionnement même de la société. (E.D. p.4)	
Les activités éducatives en milieux défavorisés, si elles veulent être autre chose qu'une réponse immédiate à des situations parcellaires, doivent contribuer en premier lieu à lever la situation de dépendance. Les interventions doivent viser la prise en charge par les individus et par les collectivités de l'organisation de leur vie personnelle et communautaire, la maîtrise de leur environnement social et le développement individuel et collectif par et avec les groupes défavorisés eux-mêmes. (p.9)	Toute l'action proposée dans le cadre de l'O.R. se définit dans une optique compensatoire, i.e. l'école se donne comme objectif de compenser les effets d'un milieu et d'assurer le rattrapage des enfants de milieux socio-économiquement faibles. (1 p.17) Vu l'objectif ultime de l'Opération Renouveau, i.e. "donner aux enfants de milieux socio-économiquement faibles la même chance de profiter du système d'éducation qu'aux enfants des autres milieux. (1 p.12) Il est recommandé en regard de la population en milieux socio-économiquement faibles que l'éducation soit désormais axée sur le respect des différences. (1 p.48) Vu la problématique: -Les problèmes ne sont plus analysés en fonction des carences du milieu mais en fonction de l'inadéquation du système au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux. (1 p.49)		Voilà le sens de l tion actuelle: es tir de la réalité en analysant les b eux, et en adaptan éducatifs aux situ trices de motivati de la situation). Une telle demande si à toutes les ca population avec l veut vivre des cha Mais en offrant au ces, il importe de quement habituer l sommer ce qu'on me position, il faut profiter de ces mo se réaliser et se main. Toute la p.9 de E. lief la nécessité de rendre la socié pable d'autonomie, part d'une action ces milieux. On considère qu'un cative avec et pou s'impose comme con dérante, priorita sentielle aux o

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentair
Les interventions doivent être orientées vers la personne qui s'éduque et son environnement et tenir compte de ces deux pôles de l'activité éducative (p.21). Les interventions doivent tenter de rejoindre l'étudiant dans son univers social et culturel (p.21). Elles doivent aussi concourir à rendre éminemment éducatif l'environnement scolaire, familial et social en suscitant un champ d'interaction entre le milieu et les institutions scolaires (p.22)		Tout l'environnement doit être éducatif suivant trois étapes: 1- l'environnement scolaire 2- l'environnement familial 3- l'ouverture maximum des institutions scolaires sur le milieu (E.D. p.22) On retrouve implicitement dans certains programmes de l'Opération Renouveau (pré-scolaire, relation famille-école, projets spéciaux) des éléments d'orientation correspondant aux objectifs du Ministère apparaissant ci-contre.	Reconnaissant que la à l'origine de l'act auprès des enfants e de cristallisation d influences, on souha qu'on rende d'abord é l'environnement fami en étant conscient q action suppose l'int coordonnée de plusie res.

3. POPULATIONS CONCERNÉES: ADULTES ENFANTS

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentair
3.1 Adultes: orientation: En ce qui concerne les adultes, les stratégies sont orientées principalement vers des activités éducatives permettant d'amorcer un processus de prise en charge graduelle de l'ensemble de leur situation. (p.20) Les activités éducatives doivent être fondées sur l'identification préalable des problèmes et des besoins du milieu, ce qui a un sens pour eux. (p.10) Elles doivent contribuer à la recherche des solutions aux problèmes et aux besoins identifiés. (p.11) objectifs et moyens: L'objectif serait de créer les conditions au besoin, d'intervenir pour qu'ils puissent déterminer et réaliser leurs objectifs éducatifs, pour qu'ils soient en mesure de rendre éducatif leur propre environnement familial et sociétal et pour qu'ils soient instrumentés de façon à améliorer eux-mêmes leur situation psycho-socio-économique. Pour réaliser cet objectif le système d'éducation doit être en mesure de: -faciliter la participation des adultes à la détermination des objectifs pédagogiques, -orienter les adultes vers les services adéquats, -fournir aux groupes et aux individus les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de leurs objectifs éducatifs, -apprendre aux adultes à utiliser au maximum leurs ressources personnelles, celles de leur milieu et celles de la société pour rendre leur environnement éducatif et pour satisfaire leurs besoins, qu'ils soient ou non d'ordre éducatif . (p.24-25)			l'orientation propos la pierre d'angle d litique du MÉ, en r population adulte d favorisés. On constate cependan che plus englobante fiée pour traiter d té: "les adultes" Voir le commentaire gogie de la situati la présente étude). Les conséquences ap alors aussi bien au jectif à atteindre moyens préconisés. - l'objectif: cette duit davantage à sation ou'à une s - Les moyens: leur permet difficilem vrir: . le cheminement d'éducation à l lité personnell des rôles assu adultes. . les assises à r les rendre for cipation réelle des divers grou dans la définit lisation de pro leur promotion et collective.

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentaires
Adultes-parents: On peut déterminer que la première population adulte à rejoindre est celle des parents des enfants faisant l'objet d'interventions particulières. (p. 19)	On reconnaîtra la responsabilité première des parents. (1 p.52) Jusqu'à récemment, le rôle des parents dans l'école était à peu près inexistant. Les parents et l'école assumaient chacun de leur côté une part de l'éducation des enfants. (1 p.52)	Dans E.D. les parents constituent la première population adulte auprès de laquelle des interventions sont prévues, via l'école "ouverte sur le milieu"(p. 46) Dans A.C. les parents sont considérés comme des agents éducatifs capables de définir les priorités éducatives de l'école de leur quartier.(p. 53) Dans les deux documents il est question d'un rôle des parents dans l'école. (voir pages 33-34 de cette étude)	Sous-entendue dans E.D sée dans A.C., la resp des parents en matière tion est un principe q souhaité voir concréti moyens. Toute "prise en charge authentique développem lieux défavorisés devr une place de choix à c sion et offrir des moye servir de support aux dans ce champ de leurs bilités éducatives.

POPULATIONS CONCERNÉES (suite)

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentaires
3.2 Enfants: Orientation (qui s'applique également aux adolescents) Pour les enfants et les adolescents, les stratégies sont surtout orientées vers la mise en place de conditions favorables à la réalisation d'activités éducatives leur permettant le développement optimal de leurs habiletés et de leurs aptitudes, leur donnant ainsi la possibilité de prendre en charge leur vie personnelle et leurs activités à l'intérieur de leur communauté, ce qui peut leur permettre de dépasser la situation de dépendance et de pauvreté de leur milieu d'origine (p.20).	Les stratégies d'intervention étaient définies en termes d'intensification des ressources pédagogiques existantes ou d'addition de ressources supplémentaires à l'intérieur du système scolaire actuel. Toute mesure qui apparaissait intéressante était intégrée à l'Opération Renouveau et intensifiée. C'est ainsi que l'on préconisa l'addition de personnel enseignant, l'addition de personnel para-pédagogique, l'addition de matériel, etc... L'attribution de ces suppléments était fonction d'une analyse des besoins (caractérisation des écoles en fonction de leurs handicaps socio-pédagogiques)[1] et de l'établissement de normes par les administrateurs. [1] FOREST C. (1972) Handicaps socio-pédagogiques des élèves du niveau élémentaire à la C.E.C.M. Division des services spéciaux, C.E.C.M. (1 p.44)	Le texte de E.D. est ici centré sur le pourquoi et celui de l'A.C. est centré sur le comment. Alors que le MEQ établit l'orientation des stratégies pour arriver au "développement optimal" de l'être du jeune, la C.E.C.M. s'applique plutôt à indiquer les media (pédagogiques et para-pédagogiques) au moyen desquels les jeunes peuvent être rejoints le plus adéquatement possible dans la conjoncture scolaire qui est la leur.	L'orientation "dével optimal de leurs hab leurs aptitudes" sug MEQ constitue à la f de départ, le point et le point de mire action éducative pos

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentaires
Objectifs: Les objectifs concernant les enfants des milieux défavorisés seraient de : 1. créer les conditions permettant aux enfants de milieux défavorisés de réaliser les objectifs éducatifs correspondant à leur développement personnel; 2. créer les conditions permettant aux enfants de milieux défavorisés de réaliser les apprentissages jugés essentiels par la société; 3. créer les conditions qui permettront à tous les jeunes de milieux défavorisés de réaliser les apprentissages qui leur assureront une compétence véritable pour l'accomplissement de tous les rôles qu'ils auront à remplir dans leur vie. Ces rôles concernent le "savoir" et le "savoir-faire" liés à des activités professionnelles et les habiletés nécessaires à la maîtrise de leur vie personnelle et de leur environnement social. La réalisation de ces objectifs concernant les enfants de milieux défavorisés implique que le système éducatif soit en mesure de: -développer leurs habiletés particulières; -leur permettre d'acquérir très tôt les outils nécessaires à leur développement et à la réalisation des apprentissages de base; -modifier les divers éléments de l'école (programmes d'études, méthodes pédagogiques, organisation scolaire, attitudes des personnels) tout en maintenant les objectifs de base de l'enseignement élémentaire et secondaire, pour qu'ils s'adaptent aux caractéristiques et aux besoins particuliers de ces enfants et tiennent compte de leur univers culturel propre qui comporte des valeurs appréciables. (p.25-26)	Les objectifs des Politiques 1970 Pour guider l'action à entreprendre, juger des mesures à instaurer, les objectifs suivants sont proposés: 1° Compenser les déficiences et prévenir l'aggravation des problèmes en agissant sur les enfants le plus jeunes possible. 2° Trouver un minimum de réponse aux besoins vitaux des enfants: nourriture, vêtements, etc. 3° Chercher à améliorer la santé des enfants 4° Améliorer le cadre physique et l'organisation matérielle des écoles. 5° Intensifier les ressources pédagogiques, régulières et spéciales ainsi que les services d'aide aux étudiants. 6° Assurer une meilleure coordination des ressources. 7° Créer des liens plus étroits entre l'école et la famille. 8° Investir dans le capital humain. Détails: voir Annexe II On doit maintenant mettre l'accent sur la modification des attitudes face au milieu, l'intensification des relations école-milieu et la recherche d'approches mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux. (1 p.5)	Le plan quinquennal de l'O.R. fut la réalisation concrète et progressive des objectifs des Politiques 1970. L'Analyse Critique de l'O.R., en trois documents, présente le bilan de chacun des programmes de ce plan d'action. Dans les pages suivantes, on pourra lire les principales considérations et recommandations qui se dégagent de cette évaluation.	Les objectifs généraux tère paraissent suffi globaux pour convenir enfants quelle que so situation socio-cultu Cependant l'opération tel qu'indiqué dans mettre l'accent sur l téristiques psycholog culturelles (à défini aux enfants de tous l en insistant sur ceux milieux socio-économi faibles.

4. CARACTÈRE DES INTERVENTIONS

dans L.D.	dans A.C.	Notes	Commentair
4.1 Implications locales Dynamisme de base Nous croyons que les individus eux-mêmes, les groupes communautaires, les personnels des écoles, les membres des commissions scolaires sont davantage en mesure de connaître les besoins particuliers des groupes et les manières appropriées d'y répondre; d'autre part, plusieurs secteurs devront être explorés davantage avant de donner lieu à des interventions spécifiques. (p.21)	Au niveau des écoles, l'intérêt suscité par l'O.R. eut une influence sur l'implication du personnel enseignant et du personnel de direction. (1 p.47)		le commentaire le r concernant les impl "la base" et l'opér tion des programmes être ce court extra
Pouvoirs: Il serait inadmissible cependant qu'on laisse aux groupes défavorisés la responsabilité de susciter à tous les niveaux la concertation et la coordination des actions qui les concernent. Les responsables de chacun des niveaux d'action doivent assumer eux-mêmes la responsabilité de la concertation et de la coordination de leur niveau propre. (p.11)	A l'intérieur même de la C.E.C.M., l'Opération Renouveau eut une influence sur un certain nombre de services. (1 p.47) (Il s'agit surtout des services aux étudiants)	On ne parle pas de pouvoir accordé aux écoles dans le cadre de l'O.R., cependant depuis 1973, on invite les écoles à élaborer des projets et on décentralise des budgets à ce niveau.	"les responsables de sociales (incluant éducatives) se plai de ne pouvoir rejoi n'avoir pas prise s lieux défavorisés". faut réaliser que l atteindre est peut- donner opportunité d'avoir prise sur l les programmes et l tions qui leur sont (L.D. p.33)

dans A.D.	dans A.C.	Notes	Commentaires
4.2 Collaborations nécessaires Le Ministère de l'éducation doit tenir compte des centres déjà existants dans la définition des stratégies. Il faut beaucoup plus orienter les interventions dans le sens de contribuer à ce que la communauté ou le quartier assume progressivement, à partir des CLSC, de l'école, etc., la capacité d'unifier lui-même la variété des interventions qui concernent ses problèmes et de leur donner un sens par rapport à sa culture, à ses besoins, à sa vie. (p.31)	Le premier projet du genre au Québec, l'Opération Renouveau a réalisé certains programmes grâce à la collaboration du Ministère des Affaires Sociales des Services de Santé de la Ville de Montréal de l'Université du Québec à Montréal de la Fédération des Oeuvres de Charité C.F.	Pour satisfaire des besoins vitaux et des besoins d'ordre physique et culturel, la C.E.C.M. a pu compter sur des collaborations. Le Ministère de l'éducation considère aussi comme condition préalable, pour modifier la situation scolaire des enfants, que d'autres Ministères contribuent à satisfaire des besoins d'ordre physiologique, concernant la sécurité et d'ordre socio-culturel.	En ce qui a trait à la tion des besoins d'ord logique et d'ordre soc culturel, tout le noeu question nous semble r niveau d'une philosoph veloppement, en vertu l'intervention efficac des parents n'équivaut une substitution de fo mais à une suppléance s'accompagnant obligat d'une éducation en vue prise en charge person Ainsi on ne parle pas mais de développement
Ainsi comme première étape du processus d'intervention: Faire que l'école s'ouvre aux problèmes de son milieu. (p.30)	Concernant l'avenir, l'Opération Renouveau entend intensifier les collaborations actuelles et compter sur de nouveaux collaborateurs, tel que noté dans les recommandations du bilan, en vue de mieux s'adapter au vécu et aux modes de fonctionnement spécifiques des enfants des milieux socio-économiquement faibles. (1 p.82)	Il s'agit des recommandations suivantes de l'A.C.: 7-19-25-29-32-33-53-72 qu'on peut lire dans l'annexe 1. Effet d'entraînement de l'Opération Renouveau: quatre ans après l'adoption des politiques de la C.E.C.M. sur les milieux défavorisés, le Ministère de l'Education se prononça officiellement sur son intention de faire de ce problème une priorité et il mit sur pied un comité de travail pour étudier la question.(1 p. 42) Déjà, le gouvernement du Québec, dans la loi 71, avait confié au Conseil scolaire de l'Ile de Montréal le devoir d'adopter des mesures propres à assurer le rattrapage dans ces milieux, en matière d'éducation.	

5- NOTION ET SITUATION DE L'ÉCOLE DANS CE CONTEXTE

dans E.D.	dans A.C.	Notes	Commentai
L'école communautaire est une illustration de cette notion d'école, où celle-ci est un élément constitutif du milieu et un centre de services éducatifs. Elle semble un moyen pour aménager de manière cohérente les ressources éducatives destinées aux enfants, aux jeunes et aux adultes et pour établir une plus grande cohésion entre les services de tous ordres offerts aux milieux défavorisés. Elle peut permettre aux jeunes et aux adultes, par l'apprentissage qu'ils y feraient de la participation réelle à une institution du milieu de prendre en charge progressivement l'ensemble des institutions sociales qui les concernent. En ce sens elle est un facteur d'accélération de la levée de la dépendance et du développement du milieu. (p.23)	Les enfants qui fréquentent les écoles désignées de l'Opération Renouveau et qui proviennent des milieux socio-économiquement faibles ne sont pas fondamentalement différents des enfants des autres milieux mais la majorité vivent dans des conditions qui accentuent leurs difficultés d'intégration à l'école et qui contribuent à faire de l'école un milieu plus ou moins ajusté au mode de fonctionnement social, cognitif et affectif de ces enfants. (1 p.34) Dans cette optique, on ne vise plus à adapter l'enfant à l'école mais à adapter l'école à l'enfant. (1 p.49) Aujourd'hui, les conceptions de l'éducation se diversifiant, la nécessité d'impliquer les parents dans la définition des priorités de l'école se fait de plus en plus sentir. Dans la mesure, par ailleurs, où l'école veut répondre aux attentes du milieu, elle est appelée à proposer différents modèles d'éducation. (1 p.53)	On aura plus de précisions en considérant les objectifs et les interventions proposés dans le rapport du Ministère puis les considérations et les recommandations du bilan de l'O.R. (pp. 28 à 37)	Lire le commentair l'école (dans le c présente étude) Dans l'A.C., il es d'adapter l'école dans E.D., on prop communautaire" com en milieux défavor étapes du processu tion de ces object pendant peu explic
L'école élémentaire ou secondaire est le lieu privilégié des interventions auprès du milieu. C'est par son ouverture au milieu et la mise à la disposition de ses ressources humaines et matérielles qu'elle peut soutenir le dynamisme de la communauté, participer aux projets d'organisation des groupes locaux et être le centre de concertation des agents des instances gouvernementales et privées qui oeuvrent dans le milieu. (p.72)		"Milieu" dans l'A.C., entendu dans le sens de "parents".	Cette affirmation comme "le lieu pri interventions auprè est très relative. Voilà un postulat droit de CONTESTER. avoir plusieurs lie giés d'interventio

6- OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION

Notes: - Dans cette section, quelques notes sont insérées dans la présentation des textes.
- Une lecture horizontale, regroupant les passages traitant d'un même sujet, permettra de saisir ce que E.D. envisage comme intervention et ce que A.C. recommande au terme d'un plan quinquennal réalisé dans quarante-trois (43) écoles.

dans E.D.		dans A.C.		Commentair
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	
Niveau pré-scolaire (p. 80)				
- Placer les jeunes enfants dans un environnement stimulant qui leur permettra de vivre des expériences diverses favorisant leur développement	- Classe maternelle - 4 ans	Considérant que ce programme a contribué à un renouveau pédagogique dans les écoles de l'Opération Renouveau	Que ce programme continue mais que ses objectifs soient redéfinis. (no 13) Qu'il y ait une meilleure coordination entre les services du pré-scolaire de la Division des services spéciaux et ceux du secteur régulier. (no 14)	Il faudrait explor férentes formes d' qui existent pour du niveau pré-scol évaluer l'efficaci d'enrichir les mod vention à ce nive
	- Classe maternelle - 5 ans à plein temps	Considérant qu'il faut éviter d'étiqueter les maternelles 5 ans plein temps "classes spéciales"	Qu'on évalue, avec le secteur régulier, la possibilité d'offrir une maternelle 5 ans plein temps à tous les enfants des écoles de milieux socio-économiquement faibles. (no 21)	
- Eveiller les jeunes enfants aux réalités socio-culturelles de leur milieu et de l'ensemble de la société afin qu'ils prennent conscience du fonctionnement social et fassent les apprentissages nécessaires à la vie de groupe	- Emission télévisée et supports pédagogiques - Maternelle-maison pour enfants de 4 ans			
- Aider les parents à accomplir leur tâche d'éducateur dans l'éveil et le développement des habiletes propres à ces âges	- Centre de regroupement de tous les services éducatifs offerts aux jeunes			Compte tenu des or du Service d'éducat adultes, on devra de maximiser son a de réaliser le tro jectif du Minist

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION (suite)

dans E.D.		dans A.C.		Comment
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
Orientations: Intervenir dès les premières années: "les problèmes d'éducation des enfants de milieux défavorisés se manifestent dès les premières années de la fréquentation scolaire (leurs causes sont souvent antérieures...) il semble indiqué de prévoir très tôt les premières interventions." (p. 35)		Considérant que le rôle de l'école doit se définir en fonction des attentes du milieu	Que la C.E.C.M. mette sur pied les mécanismes qui assurent aux écoles, en collaboration avec le milieu, les ressources humaines et financières pour permettre l'élargissement de l'école vers des services à la communauté (w.g. écoles communautaires, collaboration avec les garderies, etc. (no 54)	Ce point énoncé important si l'o le rôle détermin mières années (C Cependant, en pr moyens pour favo développement de fants, on devrai la participation qu'on ne saurait

dans E.D.		dans A.C.		Commentair
<u>Sensibilisation et préparation du personnel des écoles (p. 81)</u> - Favoriser la consolidation d'attitudes plus favorables à l'éducation des enfants de milieux défavorisés	- Programme de sensibilisation et de préparation de l'équipe-école par des conférences, des ateliers, de l'expérimentation	Considérant que, par ce programme, la C.E.C.M. reconnaît que les tâches de l'enseignant dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles sont plus complexes que pour les professeurs des autres écoles	<u>Qu'à long terme</u> on repense l'aménagement des conditions de travail du personnel enseignant et qu'une table de travail se penche sur cette question. (no 38)	lusieurs hypothès être étudiées en r tâche des enseignan l'une serait de do statut particulier seignants, une autr annuellement, d'une locale, les tâches gnants en fonction des enfants et des désignées, puis de des conditions de t modifiées que dans de projets précis.
- Permettre au personnel des écoles d'acquérir une plus grande capacité d'intervention face aux problèmes particuliers que pose l'éducation en milieux défavorisés	- Activités de sports, de plein air, de jeux, d'ateliers d'arts, activités manuelles, visites éducatives pour les enfants durant les périodes de perfectionnement de l'équipe-école	Considérant que les orientations préconisées pour l'action éducative en milieu socio-économiquement faible appelle une modification des rôles de l'enseignant Considérant, en fonction des nouvelles orientations proposées, la nécessité d'assurer le perfectionnement de tout le personnel de l'Opération Renouveau Considérant la nécessité d'intégrer le perfectionnement aux tâches régulières des enseignants et pour ce faire, la nécessité de repenser l'emploi du temps des enseignants	Qu'une personne responsable voit au développement d'un programme de perfectionnement adapté à tout le personnel de l'Opération Renouveau. (no 42)	On ne peut songer à des changements vala investir au niveau d ces humaines. Voir le commentaire cheminement (ch. 3 d sente étude.

Note: Objectifs spécifiques de ce programme pp. 40-41

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION (suite)

dans E.D.		dans A.C.		Comment
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
3- Adaptation des programmes d'éducation du pré-scolaire et de l'élémentaire (p. 82)		Considérant le souci apporté à développer des programmes qui respectent les différences des enfants et la nécessité de continuer à développer de tels programmes aux autres niveaux	Qu'on finalise au plus tôt le programme psycholinguistique et qu'il y ait une continuité entre les programmes et les méthodes pédagogiques utilisées en pré-maternelles et les autres niveaux; qu'à cet effet, une équipe multidisciplinaire soit affectée à ce travail. (no 16) Qu'on mette davantage l'accent sur l'élaboration de programmes de perfectionnement à l'intention des jardinières. (no 17) Note: Les jardinières, en collaboration avec les personnes ressources attachées au projet, cherchèrent de plus en plus à développer des programmes mieux adaptés aux besoins et modes de fonctionnement spécifiques des enfants de leur milieu (écoles respectives). (1 p. 19)	Si l'on se réfère études sur les m économiquement f constate que l'a des programmes d prioritaire.
- Modification des approches pédagogiques selon les caractéristiques de la clientèle	- Ateliers et expérimentation pour définir les objectifs et spécifier les instruments d'évaluation de l'atteinte de ces objectifs, pour choisir les supports pédagogiques, pour réorganiser le fonctionnement de l'école	Considérant l'importance de partir de l'expérience vécue des enseignants	Que le personnel puisse trouver à l'intérieur d'un centre de ressources régional les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement. (no 44)	Il va de soi que tation de progra se réaliser à l' objectifs généra gnement, en auta derniers seront précis.

dans E.D.		dans A.C.		Commentaires
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDERATIONS	RECOMMANDATIONS	
		Considérant que plusieurs expériences pédagogiques nouvelles ont été faites et sont en cours dans les écoles désignées et l'importance de les diffuser et de les soutenir		
		Considérant que les nouvelles orientations préconisées (attitudes positives face à ces milieux, intensification des relations école-milieu, adaptation des moyens d'enseignement) peuvent être un terrain fertile à la recherche action		
- Changements de certains contenus de programmes		Considérant que les mises en situation concrètes constituent un mode d'apprentissage à privilégier pour les enfants des écoles désignées	Que l'école de milieu socio-économiquement faible puisse intégrer à sa maquette-horaire, lorsqu'elle le demande, plus d'activités sportives et culturelles. (no 27)	
- Sélection de supports à l'enseignement appropriés à la clientèle	- Activités de sports, de plein air, de jeux, d'ateliers d'arts, activités manuelles, visites éducatives pour les enfants durant les ateliers de l'équipe-école			

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION (suite)

dans E.D.		dans A.C.		Comments
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
4- Intervention auprès des parents (p. 83)				
- L'ouverture de l'école sur le milieu, condition essentielle à une vie scolaire adéquate pour la réalisation des objectifs éducatifs, suppose la participation active et coutumière des parents aux activités éducatives de l'enfant et de l'école		Considérant que les nouvelles orientations proposées impliquent une ouverture plus grande de l'école sur le milieu pour mieux en comprendre et en accepter les composantes et les valeurs	Que l'Office des relations publiques en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes et le responsable de ce programme élaborent avec un groupe de parents une formule de perfectionnement destinée à les sensibiliser et à les habileter aux nouveaux rôles qu'ils pourraient jouer dans le cadre des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau. (no 53)	Il importe de pré rôle du Service des adultes et c l'Office des rel ques en ce qui c formation person parents et l'app des nouveaux rôl appelés à exercer (ex.: comité d'é
		Considérant la nécessité de favoriser de plus en plus la participation des parents à la vie de l'école	Qu'on prévoit dans les écoles un local à l'intention du comité d'école. (no 33)	
		Considérant l'existence de ressources communautaires pouvant maintenant répondre aux objectifs de ce programme	Que le personnel du milieu scolaire en collaboration avec le comité d'école mette en place des mécanismes de communication et d'information avec les diverses ressources communautaires du milieu. (no 11)	
- Rendre le milieu scolaire et les apprentissages éducatifs familiers aux parents afin que pour l'enfant il existe un lien entre sa vie familiale et sa vie scolaire et qu'il reçoive de sa famille le support approprié	- Rencontres, ateliers de discussion et d'information - Participation à des activités éducatives dans un but d'information et de sensibilisation	Considérant que le comité d'école peut jouer le rôle d'agent de liaison avec le milieu	Que les comités d'école participent à tous les niveaux de réalisation de l'Opération Renouveau. (no 51)	

dans E.D.		dans A.C.		Commentai
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
- Amener les parents dans les domaines de leur compétence propre à participer dans l'école à des tâches d'enseignement, d'organisation et de supervision, d'ateliers d'arts et d'activités manuelles, d'animation de jeux et de sports - Permettre aux parents d'améliorer l'environnement familial favorisant le développement de l'enfant et de participer à l'organisation des activités éducatives	- Participation aux activités diverses de l'école	Considérant les effets positifs qu'a eu ce programme au plan de l'éducation en nutrition pour les enfants et les familles; considérant l'apport des parents à la réalisation de ce programme dans certaines écoles et la nécessité d'intensifier la relation famille-école; considérant que la prise en charge de ce programme par les parents favorisera leur implication dans l'école	Que ce programme continue dans toutes les écoles désignées. (no 1) Qu'on mette davantage l'accent sur le but éducatif de ce programme. (no 2) Que le "comité d'école" ait une responsabilité plus large soit dans l'implantation, soit dans la poursuite de ce programme dans les écoles désignées. (no 4)	La collaboration d est un facteur de à Montréal et à Qu semble que là où l des mesures spécia les plus grands ou perçus comme tels, lorsque les parent mère en particuli impliqués avec l'é le processus de tr de l'enfant. (E.D. annexe 1).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION (suite)

dans E.D.		dans A.C.		Commentaires
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
- Niveau secondaire (p. 84) - Permettre aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires pour comprendre leur environnement familial, scolaire, social et avoir prise sur lui	- Sensibilisation et préparation du personnel de l'école		Note: Au niveau de la C.E.C.M., on amorce cette année un programme d'implantation qui rejoint neuf écoles secondaires	Problèmes non exc milieux socio-éco faibles: "Les pro éducatifs que l'o au niveau seconda écoles desservant de milieux défavo très nombreux, co tributaires de si conflictuelles qu ve dans beaucoup secondaires, qu'e ou non en milieux et sans qu'il soi départager les ca (E.D. p. 48)
- Permettre aux étudiants de poursuivre les apprentissages de base et de développer les habiletés spécifiques en tenant compte des priorités et des dynamismes particuliers à ces jeunes	- Adaptation des programmes d'éducation et des approches pédagogiques			
- Créer des centres d'intérêts et d'activités où à travers la réalisation de projets choisis par un groupe d'étudiants et d'enseignants, on effectuerait des apprentissages éducatifs	- Organisation de projets éducatifs communautaires choisis et réalisés par des enseignants et reconnus dans le curriculum			Note: Certaines r sont présen cours, à la afin de mie les traits des écoles en milieux miquement f
- Organiser des modes d'accueil et de soutien psychologique et éducatif des jeunes qui quittent l'école sans avoir terminé leurs études secondaires	- Etablissement de relations avec l'école et accès aux divers services de l'école			

dans E.D.		dans A.C.		Commentai
CARACTÉRISTIQUE	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
- Ouverture communautaire de l'école (p. 86) - Maximisation de l'utilisation des équipements communautaires	- Utilisation des équipements par les enfants en dehors des heures de classe - Utilisation des équipements par les parents et les adultes du quartier	Considérant d'une part la diminution progressive de la population scolaire dans les milieux socio-économiquement faibles et d'autre part l'évolution de l'éducation populaire et permanente	Que l'Office de la planification et de l'ordonnancement de la C.E.C.M. revise les normes d'utilisation des écoles non plus seulement en fonction de la population scolaire à desservir mais en fonction des services communautaires que l'école peut offrir. (no 33)	Les différents ser la C.E.C.M. qui id des besoins dans c niveau des écoles, eux-mêmes les sign l'O.P.C., afin de avec cet Office à sorte que l'école tage au service du
- Contribution à l'identification et à la satisfaction des besoins du milieu en activités éducatives	- Service d'animation et orientation des adultes	Considérant que le rôle de l'école doit se définir en fonction des attentes du milieu	Que dans l'esprit des nouvelles orientations, l'école explore les possibilités d'utiliser comme ressources éducatives les contributions des individus et des organismes du milieu. (no 55)	
- Adaptation du contenu des activités éducatives aux conditions du milieu et aux expériences de promotion collective et de développement individuel dans le milieu	- Ateliers de rencontres et de discussion avec l'équipe-école			

OBJECTIFS ET STRATÉGIES D'INTERVENTION (suite)

dans E.D.		dans A.C.		Commen
OBJECTIFS	INTERVENTIONS	CONSIDÉRATIONS	RECOMMANDATIONS	
7- Services aux étudiants - Pour les élèves l'objectif général serait la restauration ou la promotion de l'autonomie, le développement du sens des responsabilités et la promotion de la participation. Pour les parents l'objectif général serait de favoriser le développement de leur participation aux activités éducatives. Pour les agents du milieu scolaire l'objectif serait la sensibilisation aux réalités du milieu et aux contributions possibles de celui-ci au système scolaire et réciproquement du système scolaire au milieu (p. 57)	- Service d'aide aux étudiants	Considérant que le personnel des écoles aussi bien que le personnel des services aux étudiants jugent que "l'intégration" est une condition essentielle de l'efficacité d'une intervention en milieu scolaire	Que des équipes multidisciplinaires intensifient leur participation à l'élaboration et la réalisation des projets annuels des écoles Que le directeur des services aux étudiants assure la coordination des programmes d'action en regard des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau; ceci favoriserait une approche de travail multidisciplinaire	

COMMENTAIRES
(suite)

1- Pédagogie pour les adultes en situation

2- Rôle de l'école

3- Cheminement

4- Rôle de la commission scolaire (C.E.C.M.)

Note: Normalement, ces commentaires auraient dû être insérés tout au long du texte. La longueur de leur développement justifie leur place dans cette section particulière.

PÉDAGOGIE POUR LES ADULTES EN SITUATION

Ce commentaire veut rejoindre la préoccupation du Ministère concernant l'éducation des adultes en milieux socio-économiquement faibles. (p. 10-11).

Dans ces pages d'Education et Développement, on emploie le mot "adulte" dans un sens général.

Mais, dans la réalité, il existe autant de catégories d'adultes qu'il y a différentes situations vécues par des adultes.

Ainsi, on peut considérer

- des adultes vivant des expériences diverses: jeunes adultes, retraités, chômeurs ...
- des adultes ayant des responsabilités actuelles diverses: au niveau de la famille (parents), du travail, du quartier ...
- des adultes donnant un sens privilégié à des activités: les quilles, la réparation des autos ...

Cette liste n'est pas exhaustive. Cependant un tel inventaire nous renseigne sur la manière d'aborder la question de l'éducation des ad tel vécu se posant toujours comme point de départ des motivations à toutes situations d'apprentissage.

En effet, on ne peut parler de pédagogie véritable ou d'activités éducatives à ce niveau, que si elles sont centrées sur les adultes viv diverses situations.

On contribuera à la promotion des adultes, si on se préoccupe de les rejoindre dans ce qu'ils sont, dans ce qu'ils vivent, dans ce qui l intéresse pour pouvoir, en partant de là, leur permettre de se développer, d'acquérir leur autonomie, puis de jouer leur rôle qui correspond à leur choix dans la société.

ROLE DE L'ÉCOLE

Analysant les textes au sujet de l'école, on peut les regrouper en deux catégories principales: ceux qui décrivent l'école actuelle et ceux qui traitent de l'école souhaitée.

'elon E.D.

- Au sujet de l'école actuelle, on note que les valeurs et les pratiques quotidiennes dans lesquelles doivent s'insérer les apprentissages éducatifs ne peuvent être intériorisées et utilisées qu'avec difficulté par les enfants de milieux défavorisés parce qu'elles sont en partie étrangères et même contradictoires par rapport à leur vécu. (p. 12).

  En ce qui concerne l'école secondaire de ces milieux, elle semble cumuler tous les problèmes sociaux engendrés par les situations familiales et sociales que vivent les étudiants. (p. 49).

- On souhaite en premier lieu que l'équipe-école choisisse des approches pédagogiques appropriées à sa clientèle, modifie certains contenus des programmes en respectant les objectifs généraux de l'éducation selon les niveaux et sélectionne de nouveaux supports à l'enseignement ou en construise elle-même. (p. 45). Il souhaite, en second lieu, que l'école élémentaire et/ou secondaire soit "le lieu privilégié des interventions auprès du milieu". (p. 72). Comment? Par son ouverture au milieu et la mise à la disposition de ses ressources humaines et matérielles, l'école pourrait soutenir le dynamisme de la communauté, participer aux projets d'organisation des groupes locaux et être le centre de concertation des agents des instances gouvernementales. (p. 72).

Selon A.C.

Alors qu'auparavant, on préconisait l'addition de ressources, on doit maintenant mettre l'accent sur la modification des attitudes face au milieu, l'intensification des relations école-milieu et la recherche d'approches mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux. (1p. 51).

On considère la nécessité de développer des programmes qui respectent les différences des enfants. (1p. 61).

Dans la mesure où l'école veut répondre aux attentes du milieu, elle est appelée à proposer différents modèles d'éducation. (1p. 53).

On peut lire dans ces textes un double rôle attribué à l'école: agir au niveau de sa clientèle (enfants, adolescents ou adultes) et devenir un élément dynamique dans le quartier.

Dans un premier temps, on considère qu'il serait préférable que l'école essaie de bien répondre aux besoins de sa clientèle par divers moyens proposés au niveau des objectifs et des interventions. Par la suite, sa contribution progressive "école-milieu" sera plus efficace.

CHEMINEMENT

La lecture de ces deux documents invite à réfléchir sur la place prépondérante que prend le cheminement des personnes, tant au niveau de réflexion sur les politiques, à cause de la confiance dans l'homme et dans ses capacités de changement qu'elle implique, que par rapport aux engag multiples, en termes d'attitudes et de comportements que l'implantation des activités exigera.

Voilà brièvement pourquoi et comment il importe de respecter ce cheminement, en fonction de la cohérence entre les objectifs, les moyens l'orientation de l'approche préconisée.

L'orientation fondamentale de l'approche du M.E.Q. se situe dans la perspective du développement individuel et collectif d'une population vorisée. Qui dit développement rejoint immédiatement la conception de bonheur, de réalisation de soi et fait appel à la population concernée.

Les objectifs sont conçus en termes de "satisfaction des besoins éducatifs des personnes tant au plan individuel que communautaire dans u perspective de promotion individuelle et collective au sens d'une prise en charge de leur condition et de leur environnement". Il est clair que l atteinte s'inscrit dans des démarches, des cheminements d'individus, de petits groupes, de collectivités souvent en collaboration avec des agents suront à réaliser ce que signifie "la promotion individuelle et collective" à toutes les étapes de l'action.

Enfin, les moyens préconisés, pour être cohérents avec l'orientation fondamentale, doivent avoir comme point de départ les dynamismes loc qui se manifestent tant dans l'école qu'ailleurs dans la communauté.

Ainsi un changement, pour être durable dans n'importe quel contexte institutionnel, requiert une conscientisation progressive, un engage quotidien, un support soutenu par des formes variées d'aide, de l'information, des communications, des décisions cohérentes par les différents pali d'une commission scolaire en l'occurrence et, par conséquent, il requiert beaucoup de temps. La C.E.C.M. a déjà amorcé un mode de fonctionnement projets à partir des écoles en collaboration avec le milieu. Cette expérience pourrait être une des approche susceptibles d'assurer une interven en profondeur, tout en respectant le cheminement.

RÔLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE CONCERNANT SES ÉCOLES EN MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUEMENT FAIBLE

Considérons d'abord les rôles assumés par la C.E.C.M. au cours des sept dernières années en les mettant en parallèle avec les responsabilités que le Ministère accorde aux Commissions scolaires dans ce domaine.

C.E.C.M. (historique dans A.C. no 3) (p. 1 à 17)	Ministère (E.D. p. 71-72)
- Amorcer des échanges avec le Conseil des Oeuvres au sujet de la guerre à la pauvreté (1966).	
- Projet PASS (Projet d'Action Sociale et Scolaire, 1966).	
- Nommer un responsable de l'action en milieux socio-économiquement faibles.	
- Sensibiliser le personnel des écoles aux dimensions du problème de l'action dans ces milieux: cours, formules de perfectionnement.	
- Sensibiliser la population en général (colloque).	
- Etude des milieux scolaires (1966).	
- Obtenir une classification des écoles (1971).	- Identifier et localiser des groupes défavorisés sur leur territoire
- Se doter de Politiques d'action (janvier 1970).	
- Faire de ce point une question prioritaire à la C.E.C.M.	
- Ententes financières avec le M.E.Q.	
- Réaliser le plan quinquennal (Opération Renouveau) et accorder aux écoles désignées les mesures prévues.	- Planifier les interventions sur le territoire.
- Répartir le budget (échelle de pondération, projets).	- Allouer des ressources compte tenu des orientations définies par la commission scolaire et des projets présentés par les groupes et les écoles.
- Solliciter la collaboration d'organismes extérieurs d'une façon globale et locale.	

RÔLE DE LA C.É.C.M. (suite)

C.E.C.M. (suite)

- Coordonner le travail réalisé dans les écoles et les régions.
- Elaborer des programmes divers: langage, pré-maternelle, maternelle 5 ans plein temps ...
- Encourager la recherche.
- Evaluer les résultats des programmes.
- Prévoir des stratégies d'intervention originant du milieu pour obtenir l'engagement des personnes.
- Assurer de l'information à ce sujet.
- Préparer à l'intention des écoles un Guide méthodologique pour l'élaboration des projets.
- Animateurs au niveau des régions pour aider les écoles dans la préparation et la réalisation des projets.

Ministère (suite)

- Evaluer l'atteinte des objectifs généraux et l'atteinte des o des projets.
- Elaborer un cadre général de gestion décentralisée des écoles assurer aux écoles l'autonomie nécessaire à l'adaptation de l activités à leur clientèle et en même temps de garantir la qu et l'efficacité de l'administration locale.
- Soutenir les écoles et leur accorder un support technique dan réalisation des projets (personnes, réseau d'informations).

En ce qui concerne les rôles déjà assumés par la C.E.C.M., voyons maintenant ceux qui se retrouvent au nombre des rôles attribués au Ministère, selon le document Education et Développement.

Le ministère de l'Education se réserve comme rôle. (E.D., p. 71-72)

- Elaborer des politiques générales.
- Donner l'orientation générale du développement des interventions d'éducation en milieux défavorisés aux niveaux provincial, régional et local. Ce rôle inclut des tâches de coordination et de concertation, d'information et de sensibilisation.
- Evaluer les programmes et les projets régionaux et locaux.

Rôles déjà assumés par la C.E.C.M. pour ses écoles situées en mi socio-économiquement faibles.

X

X

X

Le ministère de l'Éducation se réserve comme rôle. (suite) (E.D., p. 71-72)	Rôles déjà assumés par la C.E.C.M. pour ses écoles situées en milieux socio-économiquement faibles. (suite)
- Déterminer des critères d'identification des milieux défavorisés en collaboration avec les commissions scolaires.	
- Apporter un soutien technique à la réalisation des programmes régionaux et locaux.	X
- Déterminer des conditions minimales de réalisation des projets.	
- Déterminer des modalités de financement des programmes d'interventions locaux et régionaux.	
- Adapter le fonctionnement du système scolaire pour permettre la réalisation des interventions.	
- Recherche.	X

Ces rapprochements illustrent bien que, depuis plus de dix ans, la C.E.C.M. a assumé des responsabilités qui sont ici attribuées au ministère de l'Éducation.

Cette constatation suscite les commentaires suivants:

- En établissant la répartition des responsabilités au niveau du Ministère, du Conseil scolaire de l'Île et des Commissions scolaires, on devrait tenir compte davantage
  - des dimensions des diverses commissions scolaires, des ressources dont elles disposent,
  - du fait que c'est une commission scolaire en milieu rural ou urbain,
  - de la possibilité, pour la commission scolaire, de compter sur des collaborations de services,
  - surtout des responsabilités déjà assumées, puis des réalisations accomplies dans ce domaine par une commission scolaire.

CONCLUSION

Cette étude comparative d'Education et Développement et de l'Analyse Critique de l'Opération Renouveau avait comme but de faciliter la compréhension de ces deux documents et d'aider à mieux les situer l'un en regard de l'autre, à différents points de vue: position de départ, optique, cheminement, orientations, stratégies d'intervention. Plusieurs éléments se sont dégagés de cette mise en parallèle des principaux textes de ces deux ouvrages.

Dans certains passages, on a pu constater l'ébauche d'une politique d'ensemble concernant les milieux défavorisés et une interrogation à partir d'une expérience vécue. Dans ce sens, les mesures envisagées au niveau des recommandations de l'Analyse Critique poussent plus loin divers types d'intervention en milieux socio-économiquement faibles.

De fait, la C.E.C.M. (en 1970) et le M.E.Q. (en 1975) ont reconnu que notre système d'éducation véhiculait des injustices sociales et scolaires en regard de ces milieux.

En vue de remédier à cette situation, le Ministère propose l'application d'un principe qui pourrait être généralisé à tous les secteurs de l'éducation, à savoir: l'adaptation des contenus de programmes, la modification des approches pédagogiques selon les caractéristiques de la clientèle. De plus, pour satisfaire les besoins éducatifs des milieux défavorisés dans la perspective d'éliminer l'état de dépendance et de promouvoir le développement des individus et des groupes, il envisage par une "discrimination positive" de faire en sorte que ceux-ci puissent utiliser au maximum les ressources éducatives. (E.D., p. 24).

Mais afin de mieux concrétiser cette intervention éducative, en milieux socio-économiquement faibles, comme une action de développement il importe qu'on établisse d'abord certains consensus de base sur

- ce qu'est le développement
- sa visée
- ses objectifs
- ses moyens.

Annexe I

RECOMMANDATIONS

de l'Analyse critique traitant de certaines collaborations nécessaires

- Qu'avant l'adoption de nouvelles politiques relatives à la santé des enfants dans les écoles désignées, le Service de santé de la Ville de Montréal réévalue l'état de santé des enfants de ces écoles. (no 7).
- Que la C.E.C.M. continue et fortifie ses ententes avec le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal de même qu'avec des organismes communautaires et gouvernementaux pour l'extension des services au pré-scolaire et le développement de projets de garderies éducatives. (no 19).
- Que la C.E.C.M. soit attentive et réceptive à une nouvelle philosophie de travail qui se dessine en Orthopédagogie; qu'elle facilite les liaisons avec les services pédagogiques réguliers quand viendra le temps de traduire cette philosophie au niveau de l'organisation, des programmes, des méthodologies (no 28).
- Que la C.E.C.M. intensifie ses ententes avec Centraide et le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal et explore auprès d'autres organismes tels le ministère des Affaires culturelles, le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche les possibilités d'ententes de services. (no 29).
- Qu'on accorde dorénavant priorité aux aménagements des cours d'école et qu'on favorise, en collaboration avec le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal, l'aménagement de parcs-écoles. (no 32).
- Que l'Office de la planification et de l'ordonnancement de la C.E.C.M. revise les normes d'utilisation des écoles non plus seulement en fonction de la population scolaire à desservir mais en fonction des services communautaires que l'école peut offrir; qu'on prévoie dans les écoles un local à l'intention du comité d'école. (no 33).
- Que l'Office des relations publiques en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes et le responsable de ce programme élaborent avec un groupe de parents une formule de perfectionnement destinée à les sensibiliser et à les habiliter aux nouveaux rôles qu'ils pourraient jouer dans le cadre des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau. (no 53).

Annexe I (suite)

- Qu'avant l'élaboration et l'adoption de nouvelles politiques, la C.E.C.M. mette en place des mécanismes de consultation des groupes et des personn
  qui seront impliquées dans le nouveau projet, soit le personnel de direction, le personnel enseignant, le personnel des services aux étudiants, les
  parents, les organismes publics et communautaires, les services de la C.E.C.M. (no 72).

OBJECTIFS DES POLITIQUES DE 1970

Pour guider l'action à entreprendre, juger des mesures à instaurer, les objectifs suivants sont proposés:

1o Compenser les déficiences et prévenir l'aggravation des problèmes en agissant sur les enfants le plus jeunes possible.

Une coordination des efforts doit avant tout s'organiser autour des élèves du premier cycle de l'élémentaire. L'enseignement pré-scolaire doit être intensifié et repensé en fonction des besoins particuliers du milieu.

2o Trouver un minimum de réponse aux besoins vitaux des enfants: nourriture, vêtements, etc.

Il nous semble évident qu'on ne peut exiger d'un enfant d'être présent à l'école quand la famille ne peut le vêtir suffisamment pour sortir par jour de grand froid. De même, l'enfant qui n'a pas reçu un minimum de nourriture ne pourra pas profiter des autres mesures que nous pourrions offrir. Si la collaboration avec d'autres organismes ne permettait pas de solutionner ce problème crucial, il faudrait envisager une action supplétive de la part de la C.E.C.M.

3o Chercher à améliorer la santé des enfants.

L'enfant-type de milieu défavorisé est un diminué physique. Un programme de santé scolaire administré par médecins et infirmières compétents et suffisamment présents à l'école se doit d'être instauré dans les plus brefs délais. Ici encore, la collaboration d'autres organismes nous semble essentielle.

4o Améliorer le cadre physique et l'organisation materielle des écoles.

Sans exagérer la portée de cet objectif, un minimum de rattrapage devra être atteint sur ce plan afin qu'on retrouve dans chacune de ces écoles ce qu'on accorde actuellement à l'école moyenne de la C.E.C.M..

5o Intensifier les ressources pédagogiques, régulières et spéciales ainsi que les services d'aide aux étudiants.

a) Dans le domaine de l'organisation scolaire, il faudra adapte l'école au plan d'action envisagé et prévoir des formules souples qui permettent de modifier au besoin le classement, les horaires, les ratios, les services de secrétariat, l'aid à la direction, etc. ...

b) La pédagogie devra tenir compte des caractéristiques et des besoins particuliers de ces enfants tant dans les programmes que dans la méthodologie. On devra entre autres accorder pl de soin aux activités qui ont une influence plus grande sur developpement verbal et culturel. Les mesures d'éducation s ciale dont la valeur est déjà démontrée devraient être accor à la mesure des besoins identifiés.

c) Des services professionnels d'aide aux étudiants devraient s taquer aux aspects du problème qui relèvent de leur compéten respective et y sensibiliser le personnel enseignant par une participation au travail de renouvellement de l'école.

6o Assurer une meilleure coordination des ressources.

Tous les Services de la C.E.C.M. devront tenir compte de la prio accordée aux écoles de milieux défavorisés: leur planification devra prévoir une coordination avec le travail entrepris dans ce écoles ainsi que les moyens d'améliorer les services.

De même, il faudra mettre tout en oeuvre pour rechercher systema quement la collaboration avec tous les organismes dont l'action rait renforcer la nôtre.

7o Creer des liens plus etroits entre l'école et la famille.

Il faut ouvrir la porte de l'école aux parents et découvrir les mules qui favorisent leur participation. Il est essentiel, pour que l'action de l'école porte fruits que l'on agisse avec et sur les familles.

OBJECTIFS DES POLITIQUES DE 1970 (suite)

8o Investir dans le capital humain.

La compétence des principaux et celle des maîtres, leur compréhension du problème et leur engagement sont évidemment condition essentielle au renouveau souhaité. En plus d'une action immédiate, il faudra envisager des solutions à long terme pour améliorer la compétence et la stabilité du personnel de ces écoles. Il faudra sur ce plan, envisager une collaboration plus étroite avec les écoles de formation des maîtres.

De même, pour une véritable coordination, un engagement à tous les niveaux de la structure, il faudra favoriser une sensibilisation à la gravité des problèmes des milieux défavorisés ainsi que la spécialisation de certains cadres.